

Plan d'études pour l'obtention du

# Master of Science en sciences du sport

options

- enseignement
- santé et recherche

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022  
Version révisée du 15.04.2024

# Table des matières

|          |                                                                                |           |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>GÉNÉRALITÉS.....</b>                                                        | <b>3</b>  |
| 1.1      | Titres universitaires et voies d'études .....                                  | 3         |
| 1.2      | Structure générale des études .....                                            | 4         |
| 1.3      | Compétences acquises .....                                                     | 4         |
| 1.3.1    | Compétences spécifiques de l'option « Enseignement » .....                     | 5         |
| 1.3.2    | Compétences spécifiques de l'option « Santé et recherche » .....               | 5         |
| 1.4      | Évaluation des unités d'enseignement (UE) et acquisition des crédits ECTS..... | 5         |
| 1.5      | Langues d'enseignement.....                                                    | 6         |
| 1.6      | Ethique scientifique.....                                                      | 6         |
| 1.7      | Règlements et informations complémentaires.....                                | 6         |
| <b>2</b> | <b>MASTER OF SCIENCE EN SCIENCES DU SPORT, OPTION ENSEIGNEMENT .....</b>       | <b>7</b>  |
| 2.1      | Unités d'enseignement du MSc-Sport-E .....                                     | 7         |
| 2.1.1    | Paquet de validation « approfondissement » (MSc1) .....                        | 7         |
| 2.1.2    | Paquet de validation « spécialisation » (MSc2).....                            | 8         |
| 2.1.3    | Paquet de validation « travail de Master » (MSc3) .....                        | 9         |
| 2.2      | Examens et validation du MSc-Sport-E.....                                      | 9         |
| 2.3      | Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-E.....                             | 9         |
| 2.3.1    | Procédure d'admission .....                                                    | 9         |
| 2.3.2    | Passerelles standards .....                                                    | 10        |
| <b>3</b> | <b>MASTER OF SCIENCE EN SCIENCES DU SPORT, OPTION SANTÉ ET RECHERCHE</b>       | <b>11</b> |
| 3.1      | Unités d'enseignement du MSc-Sport-SR.....                                     | 11        |
| 3.1.1    | Paquet de validation « approfondissement » (MSc1) .....                        | 11        |
| 3.1.2    | Paquet de validation « spécialisation » (MSc2).....                            | 12        |
| 3.1.3    | Paquet de validation « travail de Master » (MSc3) .....                        | 13        |
| 3.2      | Examens et validation du MSc-Sport-SR .....                                    | 13        |
| 3.3      | Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-SR .....                           | 13        |
| 3.3.1    | Procédure d'admission .....                                                    | 13        |
| 3.3.2    | Passerelles standards .....                                                    | 14        |

# 1 Généralités

Ce plan d'études contient toutes les informations nécessaires aux étudiant-e-s qui souhaitent entreprendre des études de niveau Master en sciences du sport à la Faculté des sciences et de médecine de l'Université de Fribourg. Il est soumis aux conditions du **Règlement du 30 mai 2022 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science de la Faculté des sciences et de médecine** (appelé ci-après Règlement).

Le **Master of Science en sciences du sport** est conçu et organisé en collaboration avec la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM sur la base de la Convention entre l'HEFSM et l'Université de Fribourg pour un *Joint Master of Science en sciences du sport*.

Le Règlement du 30 mai 2022 pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science prévoit une limitation de la durée des études de Bachelor et de Master, ainsi que des branches complémentaires (voir articles 11, 13 et 14).

## 1.1 Titres universitaires et voies d'études

La Faculté des sciences et de médecine décerne, aux étudiant-e-s qui ont accompli avec succès leurs études, le titre officiel suivant :

- **Bachelor of Science en sciences du sport et de la motricité (BSc), Université de Fribourg**
  - option : enseignement (appelé ci-après BSc-Sport-E)
  - option : santé – performance – recherche (appelé ci-après BSc-Sport-SPR)
- **Master of Science en sciences du sport (MSc), Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin**
  - option : enseignement (appelée ci-après MSc-Sport-E)
  - option : santé et recherche (appelée ci-après MSc-Sport-SR)

Ce plan d'études concerne les filières « Enseignement » et « Santé et recherche ».

**La voie d'études du BSc-Sport** offre une formation de base dans les sciences du sport et de la motricité et permet l'acquisition d'une seconde branche d'enseignement (BSc-Sport-E) ou d'une formation de base dans les branches propédeutiques (mathématiques, physique, chimie et biologie) et des disciplines autres (BSc-Sport-SPR). Les connaissances générales et la méthodologie qu'elle apporte constituent un bagage nécessaire pour des orientations professionnelles variées. Ce BSc dispense aussi la formation essentielle et indispensable pour la poursuite des études scientifiques plus approfondies conduisant à différents types de MSc en sciences du sport.

**La voie d'études du MSc-Sport** offre la possibilité d'approfondir la formation en sciences du sport ainsi que de se spécialiser dans un domaine particulier. Le MSc en sciences du sport donne une ouverture vers diverses formes d'activités professionnelles notamment dans les domaines de la recherche, de la santé ou de l'enseignement. Il ouvre la voie aux études doctorales. Le MSc-Sport-E constitue une branche d'enseignement principale au sens du *Règlement du 29 avril 2021 pour l'obtention du Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM)*.

Sont admis au MSc-Sport-E les titulaires d'un BSc-Sport-E de l'Université de Fribourg ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté (Art. 8 du Règlement). Le *BSc en sciences du sport de la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM* est considéré comme équivalent et donne donc accès sans condition au MSc-Sport-E. Sont admis au MSc-Sport-SR les titulaires d'un BSc-Sport-SPR de l'Université de Fribourg ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté (Art. 8 du Règlement). Les détenteurs d'un diplôme académique acquis dans une autre option en sciences du sport, d'un diplôme d'une HES en sciences du sport ou dans une autre discipline avec sport en branche complémentaire peuvent être admis aux études de MSc sur décision de la Faculté des sciences et

de médecine. Des prestations complémentaires ou préalables peuvent être exigées (cf. chapitre 2.4).

## 1.2 Structure générale des études

Les études de MSc-Sport se divisent en trois parties distinctes :

- **Approfondissement** : à travers des cours, des séminaires et des workshops, l'étudiant-e approfondit les connaissances acquises au niveau Bachelor.
- **Spécialisation** : de nouveaux thèmes sont abordés, selon la spécificité de l'option du MSc-Sport.
- **Travail de master** : travail de recherche d'envergure modérée qui ponctue les études de Master.

Les études de MSc en sciences du sport sont composées d'**unités d'enseignement (UE)** telles que les cours, les séminaires (avec ou sans travaux pratiques), les workshops, et le travail de Master. À chaque UE est associé un nombre de **crédits ECTS** (*European Credit Transfer System*). Les études de MSc exigent l'acquisition de 90 crédits ECTS (correspondant à 3 semestres d'études à plein temps).

Les UE suivies dans la voie d'études du MSc ne peuvent être évaluées et validées (voir 1.4) qu'après la réussite du BSc.

Pour mener l'étudiant-e au MSc, le plan d'études prévoit des UE sous diverses formes :

- Les **cours** initient à la rigueur et à la démarche scientifique. Ils permettent d'acquérir les connaissances essentielles et de comprendre les concepts fondamentaux. Ils mènent à la méthodologie et à la réflexion scientifique. Lors des études Master, les cours servent de manière croissante à présenter les études scientifiques et à démontrer aux étudiant-e-s la différence entre le savoir dispensé par les manuels et les gains de connaissances acquis par les découvertes scientifiques.
- Les **séminaires** servent à assimiler et à approfondir théoriquement les matières enseignées. Les étudiant-e-s reçoivent des sujets, respectivement des indications littéraires par rapport à des thèmes définis qu'ils développent au moyen de présentations élaborées. Le but premier n'est donc pas d'approfondir les contenus enseignés, mais bien d'acquérir de nouvelles connaissances, d'appréhender un thème de manière autonome, de procéder à des recherches littéraires et de s'accoutumer à la didactique du savoir-faire technique de la présentation.
- Les **workshops** suivis au cours des études Master reposent sur les workshops des études Bachelor et constituent des démarches expérimentales ou théoriques importantes en vue de résoudre un problème concret. C'est la raison pour laquelle ils forment la base pour les travaux scientifiques de Master. Ils offrent l'occasion d'appliquer au laboratoire des techniques spécifiques à des exemples réels.
- Le **travail de Master** constitue l'achèvement des études de Master. Au cours de ces études, des facultés analytiques et théoriques devant permettre l'accès aux travaux scientifiques sont enseignées et l'étudiant-e est préparé à s'adapter de manière ouverte et créative aux nouvelles exigences de la vie professionnelle. Le mémoire de Master sert précisément à vérifier ces qualifications. De manière autonome, l'étudiant-e de Master doit alors élaborer selon la méthodologie scientifique un sujet appartenant à un domaine spécifique des sciences du sport. Dans le cadre de ce travail, l'étudiant-e doit livrer la preuve qu'il est apte à appliquer le savoir et les modèles théoriques acquis lors de ses études à un problème concret et généralement lié à la pratique.

## 1.3 Compétences acquises

Avec l'obtention d'un **MSc en sciences du sport**, l'étudiant-e aura élargi et approfondi ses connaissances et ses compétences dans sa discipline principale et aura démontré sa capacité à

mobiliser ses savoirs dans un projet de recherche. Il aura ainsi acquis une maturité scientifique lui permettant de travailler de manière indépendante, ou de s'intégrer dans un groupe de travail spécialisé ou interdisciplinaire. Il saura faire preuve de créativité, d'esprit critique et sera capable de communiquer ses idées, ses points de vue et ses projets.

Grâce à une **formation bilingue** intégrée, l'étudiant-e aura enrichi son vocabulaire spécifique dans deux langues et développé la capacité de dialoguer, dans ses branches d'études, avec des spécialistes aussi bien en français qu'en allemand.

### 1.3.1 Compétences spécifiques de l'option « Enseignement »

Avec l'obtention d'un **MSc-Sport-E**, l'étudiant-e aura

- approfondi ses connaissances dans des thèmes spécifiques liés aux différents domaines des sciences du sport tels que les sciences du mouvement et de l'entraînement, la psychologie et la pédagogie du sport,

et sera capable

- d'appréhender de façon critique les résultats de la recherche scientifique et de tirer parti de ses résultats notamment dans une perspective d'enseignement ;
- d'apprécier les problématiques liées à l'enseignement d'une manière exacte, et socialement et moralement responsable ;
- d'appliquer ses connaissances scientifiques pour planifier, réaliser et évaluer des activités d'enseignement ;
- de mettre en pratique des compétences transversales telles que la communication ou la gestion de groupes, compétences nécessaires pour de futur-e-s enseignant-e-s en EPS.

### 1.3.2 Compétences spécifiques de l'option « Santé et recherche »

Avec l'obtention d'un **MSc-Sport-SR**, l'étudiant-e aura

- approfondi ses connaissances dans des thèmes spécifiques liés aux différents domaines des sciences du sport tels que les sciences du mouvement et de l'entraînement, la biomécanique, la médecine et la psychologie du sport,

et sera capable

- d'appréhender de façon critique les résultats de la recherche scientifique et de tirer parti de ses résultats notamment dans une perspective de santé ;
- d'appliquer ses connaissances scientifiques dans un contexte de recherche et de promotion de la santé par le mouvement ;
- d'appliquer les méthodes et techniques de mesure de la recherche en sciences du sport, d'analyser les données, de les comparer et de les discuter en regard des connaissances scientifiques actuelles.

## 1.4 Évaluation des unités d'enseignement (UE) et acquisition des crédits ECTS

L'acquisition des crédits ECTS passe par trois étapes : l'évaluation des UE, le regroupement des UE en paquets de validation et la validation des crédits ECTS.

D'une manière générale, chaque unité d'enseignement (UE) est évaluée individuellement.

**L'évaluation** des cours et des séminaires (avec ou sans travaux pratiques) se fait par des épreuves orales, écrites ou pratiques. Les modalités d'examen et la durée sont fixées dans l'annexe au plan d'études *Modalités d'évaluation des UE des sciences du sport*. **L'évaluation** des workshops se fait suivant des critères (nombre de rapports rendus, travail écrit, présentation de travaux etc.)

communiqués en début de semestre. Les épreuves se déroulent durant trois sessions d'examens (hiver, été, automne) à l'exception des UE évaluées par des présentations de travaux ou de rapports, évaluées en principe à la fin du cours.

Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits au Décanat de la Faculté des sciences et de médecine par le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>). L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département et/ou par l'enseignant-e responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

Les **paquets de validation** regroupent plusieurs UE qui peuvent être évaluées séparément. Le nombre de paquets est fixé par l'Art. 24 et 27 du Règlement et leur contenu est précisé par ce plan d'études.

Les conditions de validation des crédits ECTS sont décrites dans l'Art. 25 du Règlement.

Après validation, sur demande de l'étudiant-e et après paiement de la taxe d'examen, un relevé de prestations indiquant les résultats des évaluations et le nombre de crédits acquis sera délivré par le Décanat (Art. 28 et 30 du Règlement).

## 1.5 Langues d'enseignement

Les études de MSc sont bilingues français-allemand. Cela signifie que certains enseignements sont donnés en français et d'autres en allemand, au choix de l'enseignant-e. Les examens ainsi que les travaux écrits (rapports de travaux pratiques, travail de master, etc.) peuvent être effectués, au choix, en français, en allemand ou en anglais.

## 1.6 Ethique scientifique

Les principes d'éthique font partie intégrante de la formation scientifique. Les règles internationalement admises doivent être respectées lors de l'élaboration et la rédaction de tout travail scientifique (projet, séminaire, rapport, etc.). En particulier, toute source externe d'information (articles, communications orales, page web, etc.) doit être correctement citée.

## 1.7 Règlements et informations complémentaires

De plus amples informations concernant les études en sciences du mouvement et du sport sont contenues dans les documents cités sur la page web <http://www.unifr.ch/scimed/plans>. Ils sont également disponibles sur le site web de la Section Médecine (<http://www.unifr.ch/med>), ainsi qu'au Secrétariat de la Section Médecine ou celui des sciences du mouvement et du sport, Université de Fribourg, Bd de Pérolles 90, CH-1700 Fribourg.

## 2 Master of Science en sciences du sport, option enseignement

[Version 2023, paquets de validation : PV-SSP.0000083, PV-SSP.0000085, PV-SSP.0000084]

Le programme du MSc-Sport-E s'étend sur un an et demi d'études et équivaut à 90 crédits ECTS. Les UE de la 1<sup>e</sup> année totalisent 60 ECTS. Elles sont constituées de cours, de séminaires, de workshops et d'une préparation au travail de Master, et sont suivies en partie à Macolin (lundi, mardi et mercredi) et en partie à Fribourg (mercredi, jeudi et vendredi). Ces UE de la 1<sup>e</sup> année sont réparties en deux paquets de validation distincts : un paquet de validation « **approfondissement** » (21 ECTS ; PV-SSP.0000083) commun aux deux options du MSc-Sport et un paquet de validation « **spécialisation** » (39 ECTS ; PV-SSP.0000085) spécifique à l'option. Les études du MSc se terminent par le **travail de Master** (30 ECTS ; PV-SSP.0000084) qui inclut la rédaction d'une thèse de Master.

Les UE du MSc ne peuvent être évaluées et validées qu'après la réussite du BSc.

### 2.1 Unités d'enseignement du MSc-Sport-E

#### 2.1.1 Paquet de validation « approfondissement » (MSc1)

| Code                             | Unité d'enseignement                                                             | Semestre | h. tot. | ECTS      |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------|-----------|
| <b>« Approfondissement »</b>     |                                                                                  |          |         |           |
| <b>Science du mouvement</b>      |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01014                        | Sciences du mouvement (cours)                                                    | SP       | 28      | 3         |
| SSP.02002                        | Sciences du mouvement (séminaire) *                                              | SA       | 28      | 4         |
| SSP.03002                        | Sciences du mouvement (workshop) **                                              | SP       | 14      | 2         |
| <b>Science de l'entraînement</b> |                                                                                  |          |         |           |
| SSM.01003                        | Sciences de l'entraînement (cours)                                               | SA       | 28      | 3         |
| SSM.02003                        | Sciences de l'entraînement (séminaire) *                                         | SP       | 28      | 4         |
| SSM.03003                        | Sciences de l'entraînement (workshop) **                                         | SP       | 20      | 2         |
| <b>Psychologie du sport</b>      |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01015                        | Psychologie du sport (cours)                                                     | SA       | 28      | 3         |
| SSP.02001                        | Psychologie du sport (séminaire) *                                               | SP       | 28      | 4         |
| SSP.03001                        | Psychologie du sport (workshop) **                                               | SP       | 14      | 2         |
| <b>Méthodes de recherche</b>     |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01006                        | Méthodes quantitatives de recherche (cours)                                      | SA       | 28      | 3         |
| SSP.03009                        | Méthodes quantitatives de recherche et analyse de données (cours avec exercices) | SP       | 30      | 3         |
| <b>Total ECTS</b>                |                                                                                  |          |         | <b>21</b> |

\* L'étudiant-e choisit 1 séminaire sur les 3. Le nombre de places par séminaire est limité.

\*\* L'étudiant-e choisit 1 workshop sur les 3. Le nombre de places par workshop est limité.

**2.1.2 Paquet de validation « spécialisation » (MSc2)**

| Code                                               | Unité d'enseignement                                                                                           | Semestre | h. tot.      | ECTS      |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------|-----------|
| <b>« Spécialisation »</b>                          |                                                                                                                |          |              |           |
| <b>UE obligatoires</b>                             |                                                                                                                |          |              |           |
| <b>Pédagogie du sport</b>                          |                                                                                                                |          |              |           |
| SSM.01010                                          | Pédagogie du sport (cours)                                                                                     | SP       | 28           | 3         |
| SSM.02011                                          | Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (séminaire)                                      | SA       | 28           | 4         |
| SSM.03011                                          | Professionnalisation pédagogique dans l'enseignement du sport (workshop)                                       | SP       | 14           | 2         |
| <b>Application des connaissances scientifiques</b> |                                                                                                                |          |              |           |
| SSM.04003                                          | Application des connaissances scientifiques aux sports de neige (séminaire avec travaux pratiques)             | SA       | 30<br>(bloc) | 4         |
| SSM.04005                                          | Application des connaissances scientifiques dans une approche poly-sportive (séminaire avec travaux pratiques) | SP       | 28           | 4         |
| SSM.04007                                          | Application des connaissances scientifiques en expression corporelle (séminaire avec travaux pratiques)        | SP       | 30           | 4         |
| SSP.04005                                          | Application des connaissances scientifiques en escalade sportive indoor (séminaire avec travaux pratiques) §   | SA       | 30           | 4         |
| <b>Compétences transversales</b>                   |                                                                                                                |          |              |           |
| SSM.01005                                          | Communication (cours)                                                                                          | SA       | 28           | 3         |
| SSM.01105                                          | Communication (séminaire)                                                                                      | SP       | 28           | 4         |
| SSM.03016                                          | Compétences numériques dans l'enseignement (workshop)                                                          | SA       | 14           | 2         |
|                                                    |                                                                                                                |          |              | <b>34</b> |
| <b>UE à choix</b>                                  |                                                                                                                |          |              |           |
| SSM.01006                                          | Nutrition spécifique au sport                                                                                  | SA       | 28           | 3         |
| SSM.01008                                          | Scientific writing                                                                                             | SA       | 28           | 3         |
| SSP.01012                                          | Neuropsychologie du sport                                                                                      | SA       | 28           | 3         |
| SSP.02006                                          | Biomécanique (séminaire)                                                                                       | SA       | 28           | 4         |
| –                                                  | Séminaire ***                                                                                                  | SA/SP    | 28           | 4         |
|                                                    |                                                                                                                |          |              | <b>5</b>  |
| <b>Total ECTS</b>                                  |                                                                                                                |          |              | <b>39</b> |

\*\*\* L'étudiant-e peut choisir 1 autre séminaire du paquet de validation « approfondissement » (parmi SSP.02001, SSP.02002 et SSM.02003) qui n'a pas été utilisé dans le paquet de validation « approfondissement ». Le nombre de places par séminaire est limité.

§ L'UE SSP.04005 est organisée en 3 groupes lors du SA. Cependant, le nombre de places par groupe étant limité, en fonction du nombre total d'étudiant-e-s inscrit-e-s à cette UE, un 4<sup>e</sup> groupe peut être organisé au SP.



### 2.1.3 Paquet de validation « travail de Master » (MSc3)

| Code                         | Unité d'enseignement | Semestre | h. tot. | ECTS      |
|------------------------------|----------------------|----------|---------|-----------|
| <b>« Travail de Master »</b> |                      |          |         |           |
| SSP.05001                    | Travail de master    | -        | -       | 30        |
| <b>Total ECTS</b>            |                      |          |         | <b>30</b> |

## 2.2 Examens et validation du MSc-Sport-E

L'ensemble des UE de la 1<sup>e</sup> année totalise 60 ECTS et est répartie en deux **paquets de validation** distincts **MSc1** (21 ECTS ; PV-SSP.0000083) et **MSc2** (39 ECTS ; PV-SSP.0000085).

Le travail de Master correspond à l'UE SSP.05001 (Master's thesis). Il constitue le **paquet de validation MSc3** (PV-SSP.0000084) d'une valeur totale de 30 ECTS. Sa durée prévue est de 6 mois. Il débute dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre et s'étend sur tout le 3<sup>ème</sup> semestre. C'est un travail de recherche, d'une envergure relativement modeste, que l'étudiant-e entreprend sous la direction d'une personne possédant une solide expérience en recherche. Par ce travail de Master, l'étudiant-e pourra développer son goût et son aptitude pour la recherche. Il/elle présentera son travail par écrit sous forme d'un texte scientifique. Le travail de Master est évalué par une note allant de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Il est validé si la note de 4 au moins a été obtenue. Un travail de Master jugé insuffisant peut être élaboré une seconde fois sur un autre sujet.

La validation des paquets MSc1, MSc2 et MSc3 donne droit au titre de **Master of Science en sciences du sport, option enseignement (MSc)**, Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin.

## 2.3 Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-E

### 2.3.1 Procédure d'admission

L'accès aux études de Master en sciences du sport option enseignement est lié à deux conditions :

- Satisfaire aux conditions d'admission à l'Université, définies dans le *Règlement concernant l'admission à l'Université de Fribourg* (<https://www.unifr.ch/apps/legal/fr/document/274904>),
- Etre en possession d'un Bachelor en sciences du sport de l'Université de Fribourg ou de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté des sciences et de médecine.

Pour les candidat-e-s au bénéfice d'un titre qui n'est pas jugé équivalent par la Faculté des sciences et de médecine, la *Commission des requêtes des étudiant-e-s* statuera sur leur admissibilité (*Commission des requêtes des étudiant-e-s*, Décanat, Faculté des sciences et de médecine, ch. du Musée 8, CH-1700 Fribourg, Suisse).

Selon le titre académique du ou de la candidat-e, la Commission peut demander un programme d'ajustement. Si ce programme est d'une portée restreinte, l'étudiant-e pourra l'accomplir en parallèle des études de Master (*Complément au Master*). Dans le cas contraire, l'accès sera refusé ou le ou la candidat-e sera admis-e en voie *Préalable au Master* et ne pourra commencer ses études de Master que lorsque les conditions fixées auront été satisfaites. La validation finale du programme de Master pour un-e candidat-e dépend de la réussite des exigences supplémentaires.

### **2.3.2 Passerelles standards**

Les étudiant-e-s qui ont acquis 90 crédits ECTS en sport dans d'autres programmes de l'Université de Fribourg (branches complémentaires BCo-Sport60 et BCo-Sport+30) seront admis au MSc-Sport-E après réussite du programme prédéfini de *Préalable au Master* ou de *Complément au MSc* de 20 crédits ECTS.

Pour les candidat-e-s ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences et de médecine.

### 3 Master of Science en sciences du sport, option santé et recherche

[Version 2023, paquets de validation : PV-SSP.0000086, PV-SSP.0000088, PV-SSP.0000087]

Le programme du MSc-Sport-SR s'étend sur un an et demi d'études et équivaut à 90 crédits ECTS. Les UE de la 1<sup>e</sup> année totalisent 60 ECTS. Elles sont constituées de cours, de séminaires, de workshops et d'une préparation au travail de Master, et sont suivies en partie à Macolin (lundi, mardi et mercredi) et en partie à Fribourg (mercredi, jeudi et vendredi). Ces UE de la 1<sup>e</sup> année sont réparties en deux paquets de validation distincts : un paquet de validation « **approfondissement** » (21 ECTS ; PV-SSP.0000086) commun aux deux options du MSc-Sport et un paquet de validation « **spécialisation** » (39 ECTS ; PV-SSP.0000088) spécifique à l'option. Les études du MSc se terminent par le **travail de Master** (30 ECTS ; PV-SSP.0000087) qui inclut la rédaction d'une thèse de Master.

Les UE du MSc ne peuvent être évaluées et validées qu'après la réussite du BSc.

#### 3.1 Unités d'enseignement du MSc-Sport-SR

##### 3.1.1 Paquet de validation « approfondissement » (MSc1)

| Code                             | Unité d'enseignement                                                             | Semestre | h. tot. | ECTS      |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------|-----------|
| <b>« Approfondissement »</b>     |                                                                                  |          |         |           |
| <b>Science du mouvement</b>      |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01014                        | Sciences du mouvement (cours)                                                    | SP       | 28      | 3         |
| SSP.02002                        | Sciences du mouvement (séminaire) *                                              | SA       | 28      | 4         |
| SSP.03005                        | Sciences du mouvement (workshop) **                                              | SP       | 14      | 2         |
| <b>Science de l'entraînement</b> |                                                                                  |          |         |           |
| SSM.01003                        | Sciences de l'entraînement (cours)                                               | SA       | 28      | 3         |
| SSM.02003                        | Sciences de l'entraînement (séminaire) *                                         | SP       | 28      | 4         |
| SSM.03005                        | Sciences de l'entraînement (workshop) **                                         | SP       | 20      | 2         |
| <b>Psychologie du sport</b>      |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01015                        | Psychologie du sport (cours)                                                     | SA       | 28      | 3         |
| SSP.02001                        | Psychologie du sport (séminaire) *                                               | SP       | 28      | 4         |
| SSP.03006                        | Psychologie du sport (workshop) **                                               | SP       | 14      | 2         |
| <b>Méthodes de recherche</b>     |                                                                                  |          |         |           |
| SSP.01006                        | Méthodes quantitatives de recherche (cours)                                      | SA       | 28      | 3         |
| SSP.03009                        | Méthodes quantitatives de recherche et analyse de données (cours avec exercices) | SP       | 30      | 3         |
| <b>Total ECTS</b>                |                                                                                  |          |         | <b>21</b> |

\* L'étudiant-e choisit 1 séminaire sur les 3. Le nombre de places par séminaire est limité.

\*\* L'étudiant-e choisit 1 workshop sur les 3.

**3.1.2 Paquet de validation « spécialisation » (MSc2)**

| Code                       | Unité d'enseignement                                                                 | Semestre | h. tot.      | ECTS      |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------|-----------|
| <b>« Spécialisation »</b>  |                                                                                      |          |              |           |
| <b>UE obligatoires</b>     |                                                                                      |          |              |           |
| <b>Santé</b>               |                                                                                      |          |              |           |
| SSM.01006                  | Nutrition spécifique au sport                                                        | SA       | 28           | 3         |
| SSP.01012                  | Neuropsychologie du sport                                                            | SA       | 28           | 3         |
| SSP.01009                  | Médecine du sport                                                                    | SA       | 28           | 3         |
| SSP.01010                  | Comportement moteur selon les catégories d'individus                                 | SA       | 28           | 3         |
| SSP.01011                  | La prévention de la santé par l'activité physique et le sport                        | SP       | 30<br>(bloc) | 3         |
| SSP.03008                  | Stage en centre de prévention ou de réhabilitation                                   | SA/SP    | –            | 3         |
| SSP.04006                  | Application des connaissances scientifiques en santé et APA, partie I (séminaire) §  | SA       | –            | 2         |
| SSP.04007                  | Application des connaissances scientifiques en santé et APA, partie II (séminaire) § | SP       | –            | 2         |
| <b>Recherche</b>           |                                                                                      |          |              |           |
| SSM.01008                  | Scientific writing                                                                   | SA       | 28           | 3         |
| SSP.02006                  | Biomécanique (séminaire)                                                             | SA       | 28           | 4         |
| SSP.03010                  | Analyse de données avec Matlab (cours avec exercices)                                | SP       | 28           | 3         |
| –                          | 2 Workshops ***                                                                      | SP       | 2 x 14       | 4         |
|                            |                                                                                      |          |              | <b>36</b> |
| <b>UE à choix</b>          |                                                                                      |          |              |           |
| –                          | Séminaire ****                                                                       | SA/SP    | 28           | 4         |
| L25.00693                  | Health Communication across the Lifespan                                             | SP       | 28           | 3         |
| L25.01478                  | Sleep and cognition §§                                                               | SA       | 28           | 3         |
| L25.01486                  | Development, Learning and Memory: Neuroscience perspectives §§                       | SA       | 28           | 3         |
| L25.01661                  | Clinical neuroscience §§                                                             | SP       | 28           | 3         |
| UniFr<br>Centre de langues | English course(s) for Master students#                                               | SA/SP    | –            | 3         |
|                            |                                                                                      |          |              | <b>3</b>  |
| <b>Total ECTS</b>          |                                                                                      |          |              | <b>39</b> |

\*\*\* L'étudiant-e prend les 2 autres workshops du paquet de validation « approfondissement » (parmi SSP.03005, SSP.03006 et SSM.03005) qui n'ont pas été utilisés dans le paquet de validation « approfondissement ».

\*\*\*\* L'étudiant-e peut choisir 1 autre séminaire du paquet de validation « approfondissement » (parmi SSP.02001, SSP.02002 et SSM.02003) qui n'a pas été utilisé dans le paquet de validation « approfondissement ». Le nombre de places par séminaire est limité.

§ Les UE SSP.04006 et SSP.04007 doivent obligatoirement être prises ensemble, une seule note est attribuée.

§§ Ces UE sont organisées tous les 2 ans. Informations : <https://www.unifr.ch/psycho/fr/etudes/master/cns/>

# Cours d'anglais pour les étudiants de master. Nous ne fournissons pas de titre précis, car celui-ci peut varier en fonction de l'offre actuelle du Centre de langues et des compétences de l'étudiant. Le(s) cours sélectionné(s) aide(nt) les étudiants de Master dans les disciplines scientifiques à développer les compétences linguistiques en anglais nécessaires à leurs études et à leur future carrière. Le niveau visé doit être B2-C2. Un test de niveau en ligne est nécessaire pour trouver le cours adapté à votre niveau. Plus d'informations : <https://www.unifr.ch/centredelangues/en/courses/semester/>

### 3.1.3 Paquet de validation « travail de Master » (MSc3)

| Code                         | Unité d'enseignement | Semestre | h. tot. | ECTS      |
|------------------------------|----------------------|----------|---------|-----------|
| <b>« Travail de master »</b> |                      |          |         |           |
| SSP.05002                    | Travail de master    | -        | -       | 30        |
| <b>Total ECTS</b>            |                      |          |         | <b>30</b> |

## 3.2 Examens et validation du MSc-Sport-SR

L'ensemble des UE de la 1<sup>e</sup> année totalise 60 ECTS et est répartie en deux **paquets de validation** distincts **MSc1** (21 ECTS ; PV-SSP.0000086) et **MSc2** (39 ECTS ; PV-SSP.0000088). Pour que le paquet MSc2 soit validé, il faut en outre que le stage SSP.03008 ait été jugé comme réussi.

Le travail de Master correspond à l'UE SSP.05002 (Master's thesis). Il constitue le **paquet de validation MSc3** (PV-SSP.0000087) d'une valeur totale de 30 ECTS. Sa durée prévue est de 6 mois. Il débute dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre et s'étend sur tout le 3<sup>e</sup> semestre. C'est un travail de recherche, d'une envergure relativement modeste, que l'étudiant-e entreprend sous la direction d'une personne possédant une solide expérience en recherche. Par ce travail de Master, l'étudiant-e pourra développer son goût et son aptitude pour la recherche. Il/elle présentera son travail par écrit sous forme d'un texte scientifique. Le travail de Master est évalué par une note allant de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Il est validé si la note de 4 au moins a été obtenue. Un travail de Master jugé insuffisant peut être élaboré une seconde fois sur un autre sujet.

La validation des paquets MSc1, MSc2 et MSc3 donne droit au titre de **Master of Science en sciences du sport, option santé et recherche (MSc), Université de Fribourg et Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin**.

## 3.3 Passerelles d'accès aux études du MSc-Sport-SR

### 3.3.1 Procédure d'admission

L'accès aux études de Master en sciences du sport option santé et recherche est lié à deux conditions :

- satisfaire aux conditions d'admission à l'Université, définies dans le *Règlement concernant l'admission à l'Université de Fribourg* (<https://www.unifr.ch/apps/legal/fr/document/274904>),
- être en possession d'un Bachelor en sciences du sport et de la motricité option santé – performance – recherche (BSc-Sport-SPR) de l'Université de Fribourg ou d'un titre jugé équivalent par la Faculté des sciences et de médecine.

Pour les candidat-e-s au bénéfice d'un titre qui n'est pas jugé équivalent par la Faculté des sciences et de médecine, la *Commission des requêtes des étudiant-e-s* statuera sur leur admissibilité (*Commission des requêtes des étudiant-e-s*, Décanat, Faculté des sciences et de médecine, ch. du Musée 8, CH-1700 Fribourg, Suisse).

Selon le titre académique du ou de la candidat-e, la Commission peut demander un programme d'ajustement. Si ce programme est d'une portée restreinte, l'étudiant-e pourra l'accomplir en parallèle des études de Master (*Complément au Master*). Dans le cas contraire, l'accès sera refusé ou le ou la candidat-e sera admis-e en voie *Préalable au Master* et ne pourra commencer ses études de Master que lorsque les conditions fixées auront été satisfaites. La validation finale du programme de Master pour un-e candidat-e dépend de la réussite des exigences supplémentaires.

### **3.3.2 Passerelles standards**

Les étudiant-e-s qui ont acquis 120 ECTS en sport dans la branche principale de leur Bachelor en sciences du sport et de la motricité, option enseignement (BSc-Sport-E) ou en possession du BSc en sport de la Haute Ecole Fédérale de Sport de Macolin seront admis en MSc-Sport-SR après réussite du programme prédéfini de *Préalable au Master* ou de *Complément au Master* de 6 ECTS.

Les étudiant-e-s qui ont acquis 120 ECTS en sciences biomédicales et 60 ECTS en sciences du sport et de la motricité (BCo60-Sport-BMS) seront admis sans programme d'ajustement au MSc-Sport-SR.

Pour les candidat-e-s ayant acquis une formation en sport dans une autre Haute Ecole, un programme personnel sera établi par la Faculté des sciences et de médecine.